

Table des matières

Introduction	1
Titre 1	15
Notion des modes alternatifs de règlement des conflits	
Chapitre 1	17
Aperçu sémantique	
- Section 1	17
Modes	
- Section 2	19
Alternatifs	
- Section 3	22
Règlement	
- Section 4	24
Conflits	
Chapitre 2	31
Aperçu historique	
- Section 1	31
La nouveauté de l'expression	
- Section 2	37
L'ancienneté du phénomène	
Titre 2	45
Typologie des modes alternatifs de règlement des conflits	
Chapitre 1	47
Les modes alternatifs de règlement des conflits en dehors des institutions judiciaires	
- Section 1	48
L'arbitrage	
- I. Les sources du droit français de l'arbitrage	50
A. Les codes	50

B. La jurisprudence et la doctrine	55
C. Les conventions internationales et les règlements d'arbitrage	57
- II. La convention d'arbitrage	59
A. La clause compromissoire	59
B. Le compromis d'arbitrage	63
- III. Le tribunal arbitral	64
- IV. L'instance arbitrale	68
- V. La sentence arbitrale et les recours	70
- Section 2.	74
Les autres modes alternatifs de règlement extrajudiciaire des conflits	
- I. La conciliation extrajudiciaire	75
- II. La médiation extrajudiciaire	78
A. La médiation purement conventionnelle.	78
B. Les médiations extrajudiciaires proposées par des institutions privées	80
C. Les médiations extrajudiciaires organisées par la loi	83
1 – Médiations en matière publique	84
2 – Médiations en matière privée	86
- III. La procédure participative.	89
- IV. La transaction extrajudiciaire.	93
Chapitre 2.	101
Les modes alternatifs de règlement des conflits au sein des institutions judiciaires	
- Section 1.	102
La conciliation judiciaire	
- I. Règles générales.	102
- II. Règles spéciales	105
- Section 2.	107
La médiation judiciaire	
- I. Le régime général de la médiation judiciaire	108
- II. Les règles spécifiques de la médiation familiale	113
- Section 3.	116
L'amicable composition judiciaire	

Titre 3	121
Économie des modes alternatifs de règlement des conflits	
Chapitre 1	123
Économie juridique des modes alternatifs de règlement des conflits	
- Section 1	126
L'absence des garanties du procès équitable dans les modes amiables de règlement des conflits	
- I. Raisons	126
A. L'inapplicabilité des garanties du procès équitable résulte des termes même de l'article 6 § 1 de la Conv. EDH.	126
B. Les garanties du procès équitable ne sont pas forcément appropriées aux modes amiables de règlement des conflits.	128
- II. Limites	129
- Section 2	133
L'existence de garanties d'une solution équitable dans les modes alternatifs de règlement des conflits	
- I. Les garanties inspirées du procès équitable	134
A. Les garanties tenant aux parties	134
B. Les garanties relatives au tiers	137
- II. Les garanties spécifiques aux règlements alternatifs	140
A. La confidentialité	141
B. Le consentement	143
Chapitre 2	147
Économie financière des modes alternatifs de règlement des conflits	
- Section 1	147
L'évaluation du coût de la solution conventionnelle du litige	
- I. Détermination qualitative du coût	148
- II. Détermination quantitative du coût	150
A. Point de vue des parties au litige	150
B. Point de vue des tiers participant à la solution du litige	153
- Section 2	154
L'imputation du coût de la solution conventionnelle du litige	
- I. Règles d'imputation	154

- II. Reports d'imputation	156
A. L'aide légale	156
B. Les tiers financeurs	159
C. Les mécanismes assurantiels	161
Conclusion	165
Index alphabétique	171